CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E191060** **VALABLE JUSQU'AU** **25/01/2027**

ÉDITÉ LE 19/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/10/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Rennes
Siret : 843 439 282 00016
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5047092
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 108424370002

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 108424370002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : BATTAIS ANTHONY

LES CHAMPS
35420 LOUVIGNE-DU-DESERT

Téléphone : 02 99 97 30 90 **Fax :**
Portable : 06 32 36 93 57
Responsabilité légale :
BATTAIS ANTHONY RENE CLAUDE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : a.battais@icloud.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 449 816 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	4	26/01/2024
4511	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire	4	23/05/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/03/2026 10:28

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E191060** **VALABLE JUSQU'AU** **25/01/2027**

ÉDITÉ LE **19/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/10/2018
Forme juridique : SARL
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Rennes

Siret : **843 439 282 00016**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5047092
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 108424370002
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 108424370002
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **BATTAIS ANTHONY**

LES CHAMPS
35420 LOUVIGNE-DU-DESERT

Téléphone : 02 99 97 30 90 **Fax :**
Portable : 06 32 36 93 57

Site Internet :
E-mail : a.battais@icloud.com

Responsabilité légale :
BATTAIS ANTHONY RENE CLAUDE GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	26/01/2024
4511	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire Mention RGE	23/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/05/2025
o Fenêtres de toit	26/01/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/01/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	26/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/03/2026 10:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.